



Motion sur les Risques Psycho-Sociaux

Mandat du SNETAP-FSU Bretagne.

Le congrès régional Bretagne du SNETAP-FSU, réuni à Paimpol le 19 mars 2015, constatant la multiplication des situations de souffrance au travail dans les établissements, exige des autorités académiques (DRAAF et DIRM) qu'elles prennent conscience des effets dévastateurs de ces RPS sur les communautés éducatives et qu'elles engagent dans les meilleurs délais des plans stratégiques d'action. Le congrès régional mandate le Bureau Régional pour que la prévention, la réduction et la résolution des Risques Psycho-Sociaux dans les établissements publics de l'Enseignement Agricole et de l'Enseignement Maritime deviennent l'une de ses priorités dans la mandature à venir à travers les différentes instances où le SNETAP-FSU siège (CTREA, CHSCT-CTREA, CT-DIRM, CHSCT-DIRM et CHSCT-Conseil Régional)

Motion adoptée à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Paimpol, le 19 mars 2015